

DECRET N° 82/1243 du 29/12/1982
portant promotion de Madame ELIENNE née
IKODO Germaine, Inspectrice de l'Enseigne-
ment préscolaire des cadres de la catégorie
A hiérarchie I des services sociaux (Ensei-
gnement) de la République Populaire du Congo
au titre de l'année 1981.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A P :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 85/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article
n° 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonc-
tionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

(/u l'arrêté n° 2087/EP-PC du 21.6.1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n° 62/130/EP du 2.5.1962 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du
Congo;

(/u le décret n° 62/177 du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut
général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n° 62/198/EP-PC du 5.7.1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 64/165 du 22.5.1964 fixant le statut commun des
cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n° 65/170/EP/BN du 25.6.1965 réglementant l'avan-
cement des fonctionnaires;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/195/EP du 5.7.1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du
Congo;

(/u le décret n° 79/154/PCT-CC du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avan-
cements des agents de l'Etat;

(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des du
Conseil des Ministres;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644
du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 82/1242 du 29/12/1982
portant inscription de Madame ELIENNE née IKODO Germaine, Inspectrice de
l'Enseignement préscolaire des cadres de la catégorie A hiérarchie I des
services sociaux (Enseignement) au tableau d'avancement au titre de l'année
1981;

DECRET : .../...

Article 1er : Madame ELENDE née IKOBO Germaine Inspectrice de l'Enseignement Préscolaire des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville est promue au 2° échelon de son grade pour compter du 15.1.81. ACC = néant

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera/-

Brazzaville, le 29 Décembre 1982

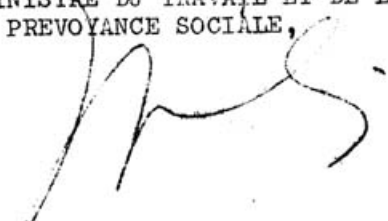
PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

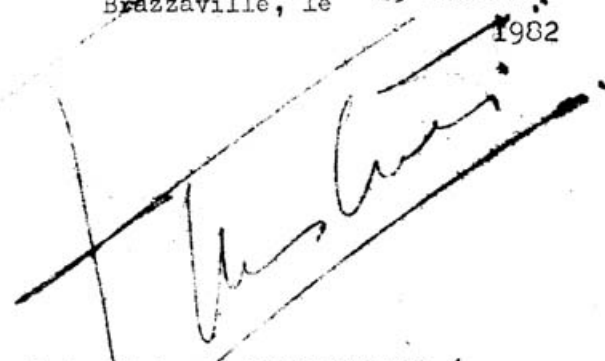


Antoine NDINGA OBA./-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE,

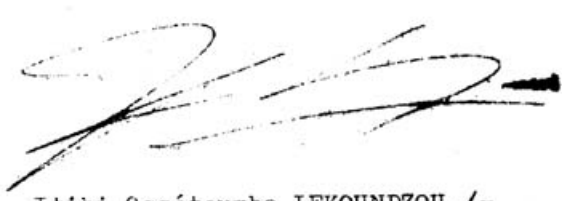


Bernard COMBO MATSIONA./-



Colonel Louis SYLVAIN GOMA./-

LE MINISTRE DES FINANCES,



Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU./-

7-1) MPLIATIONS :

- MEN. 444..... 2
- DGAS..... 2
- DPAA..... 2
- D.F.P..... 2
- D.B..... 2
- D.C.F..... 2
- B/Courrier..... 4
- B/solde..... 2
- Trésor..... 1
- JORPC..... 2
- Intéressée..... 1
- Dossiers..... 2
- Archives..... 2/26